

INFO MERCIER

SPÉCIAL NOËL

ACTIVITÉS
DES FÊTES

GRATUITES



Ville de
Mercier

LE MARCHÉ DE NOËL - CERCLE DE FERMIERES

Ce salon d'art et d'artisanat vous permettra d'offrir des cadeaux de Noël originaux et faits à la main. Vous trouverez aussi des produits alimentaires locaux et du terroir ainsi que différentes créations réalisées par les membres du Cercle de fermières.

| | |
|-------------|---|
| DATE | 16 et 17 novembre |
| HORAIRE | 10 h à 16 h |
| ÂGE | Pour tous |
| LIEU | Centre communautaire Roger-Tougas |
| RESPONSABLE | Sylvie Desparois |
| INFORMATION | www.cfqmercier.com - 450 845-6376 |



SPECTACLE À LA RESCOUSSE DE NOËL

Dans ce spectacle, Octave, le chef des lutins, appelle Maria Cannelloni à l'aide : La musique a quitté le pôle Nord. Les lutins ne peuvent plus travailler et il n'y a donc pas de cadeaux pour les enfants cette année. Mais que s'est-il passé ? Les étoiles composant la constellation de la musique se sont éteintes. Octave et Maria réussiront-ils à rallumer les étoiles de la constellation et ramener la musique et la joie de vivre au pôle Nord ?

| | |
|---------|-----------------------------------|
| DATE | 30 novembre |
| HORAIRE | 10 h |
| ÂGE | à partir de 3 ans |
| LIEU | Centre communautaire Roger-Tougas |



LA GUIGNOLÉE DE MERCIER

Chaque année, des bénévoles s'affairent à mettre en branle l'une des plus grandes activités annuelles de solidarité afin d'offrir un temps des fêtes de qualité aux citoyens les plus démunis de notre communauté. Vous êtes donc invités à venir porter vos denrées non périssables, qui seront redistribuées aux personnes en situation de pauvreté.

| | |
|-------------|--------------------------------------|
| DATE | 1 décembre |
| HORAIRE | 10 h à 16 h |
| LIEU | Centre communautaire Roger-Tougas |
| RESPONSABLE | Michel Beulac |
| INFORMATION | beulac_2@sympatico.ca - 450 698-0633 |

La guignolée.
La Société de Saint-Vincent de Paul

ATELIER COURONNE DE NOËL

Atelier offert en collaboration avec MERCIER VILLE FLEURIE

Confection d'une couronne de Noël pour l'extérieur. Ajoutez votre touche personnelle, apportez vos ornements, lumières à batteries ou autres décorations !

| | |
|-----------------|--|
| DATE | 3 décembre |
| HORAIRE | 19 h à 21 h 30 |
| ÂGE | 12 ans et + (12 à 15 ans accompagné d'un adulte) |
| LIEU | Centre communautaire Roger-Tougas |
| MATÉRIEL REQUIS | Ornements, sécateurs, gants |
| INFORMATION | 438 501-4382 |

Inscription
obligatoire



LUTINE ROSALINE

Rosaline la lutine de la bibliothèque est de retour !

Cette année, préparez-vous à des tours magiques inspirés des plus belles chansons de Noël ! **Du 2 au 23 décembre**, Rosaline vous attend chaque semaine à la bibliothèque avec de nouvelles surprises.

Venez découvrir ses tours enchanteurs, récupérez les indices mystérieux, et courez la chance de gagner un prix fabuleux !



PHOTO AVEC LE PÈRE NOËL

Venez rencontrer le père Noël et soutenez la Fondation Gisèle-Faubert. Apportez votre téléphone pour immortaliser votre précieux moment !

| | |
|-----------------|--|
| DATES ET HEURES | Vendredi - 13 et 20 de 17 h 30 à 20 h Samedi - 7, 14 et 21 de 10 h 30 à 15 h Dimanche - 8, 15 et 22 de 11 h à 15 h |
| LIEU | Iga extra - Famille Reid-Boursier 631, boul. Saint-Jean-Baptiste, Mercier |
| COÛT | Dons à votre discrétion |

Aucune réservation requise.



FONDATION
GISÈLE FAUBERT

IGA Famille
Reid-Boursier
extra

CÉLÉBREZ LA MAGIE DE NOËL



GRATUIT
POUR TOUS

Le 6 décembre de 17 h à 21 h
Dans le stationnement du centre sportif

PASSER UN MOMENT MAGIQUE EN FAMILLE OU ENTRE AMIS!

PLUSIEURS ACTIVITÉS AU PROGRAMME :

- Photo avec le père Noël
- Petit labyrinthe
- Patin libre
- Bureau de poste
- Foyer, guimauve et chocolat chaud
- Personnages et animation
- Churros \$\$

N'oubliez
pas vos
patins !

 **Desjardins**
Caisse de l'Ouest de
la Montérégie



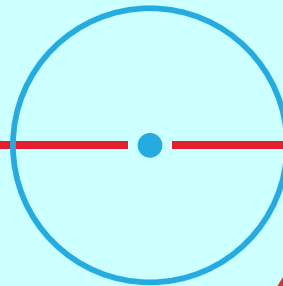
PATIN LIBRE ET BÂTON-RONDELLE
SPÉCIAL TEMPS DES FÊTES

26, 27 et 30 décembre et 2 et 3 janvier



Patin libre
13h à 15h

*Casque obligatoire
pour les 12 ans et moins.



Bâton-rondelle
15h à 16h

*Casque et gants obligatoire.
Les matchs et les lancers frappés sont interdits.



Vu l'achalandage élevé durant la période
des Fêtes, seuls les citoyens
avec preuve de résidences seront admis.